

COURS DE PEDAGOGIE THÉORIQUE ET PRATIQUE

Gabriel Compayré

1897

Librairie classique Paul Delaplane

EXTRAIT :

DEUXIÈME PARTIE : PÉDAGOGIE PRATIQUE

LEÇON X

LES AUTRES EXERCICES DE L'ÉCOLE

Le travail manuel à l'école primaire. - La gymnastique. - Importance du travail manuel. - Les travaux manuels dans les écoles de garçons. - Par qui doivent être données les leçons de travail manuel. - Ordre à suivre. - Enseignement de l'agriculture et de l'horticulture. -- Autres exercices pratiques. - Exercices militaires. - Exercices de tir. - Les travaux manuels dans les écoles de filles. - Travaux à l'aiguille. - Couture domestique. - Abus du travail manuel - Économie domestique. - Conclusion.

Le travail manuel à l'école primaire. -- Toutes les études, tous les exercices scolaires que nous avons examinés jusqu'à présent, bien que quelques-uns d'entre eux puissent recevoir une application pratique immédiate, se rattachent à l'éducation intellectuelle et morale. Mais l'éducation physique, considérée soit comme le développement des forces du corps, soit comme l'apprentissage des qualités d'adresse, d'agilité, de dextérité de la main, de promptitude et de sûreté des mouvements qui importent particulièrement à de futurs travailleurs, réclame aussi sa place dans le programme des écoles primaires.

De là l'importance accordée, dans ces dernières années, d'une part à la gymnastique, d'autre part aux travaux manuels proprement dits.

« La gymnastique, dit l'arrêté du 27 juillet 1882, occupera tous les jours, ou au moins tous les deux jours, une séance dans le courant de l'après-midi.

« Pour les garçons, aussi bien que pour les filles, deux ou trois heures par semaine seront consacrées aux travaux manuels. »

La gymnastique. - Ce que nous avons dit dans la première partie de cet ouvrage nous dispense d'insister sur l'utilité et sur le caractère d'un enseignement normal de la gymnastique¹.

Importance du travail manuel. - « L'école nationale, dans une démocratie de travailleurs comme la nôtre, doit être essentiellement l'école du **travail**. » Il s'agit non seulement de développer les facultés intellectuelles et morales, de donner une éducation générale dont on ne peut se passer dans aucune profession, mais de préparer des ouvriers pour l'atelier, de former les aptitudes manuelles. Sans rien perdre de son caractère, l'école primaire doit être **en** partie une **préparation** à l'école professionnelle.

Le temps n'est plus où le travail manuel était considéré comme une occupation vile. Le programme d'enseignement moral et civique, arrêté par le conseil supérieur de l'instruction publique, porte un article ainsi conçu : « Noblesse du travail manuel. » Depuis trois siècles, des pédagogues comme Locke, comme Rousseau, ont demandé que l'apprentissage d'un métier manuel fût introduit même dans l'enseignement des classes moyennes, et en général dans l'éducation de tous **les** hommes. Si nous n'en sommes pas encore là, du moins avons-nous placé le travail manuel dans le programme de l'école primaire ; et c'est assurément un

¹ Voir 1^e partie, leçon II.

progrès considérable.

« Croyez-le bien, dit M. Jules Ferry, lorsque le rabot et la lime auront pris, à côté du compas, de la carte géographique et du livre d'histoire, la même place, la place d'honneur, et qu'ils seront l'objet d'un enseignement raisonné et systématique, bien des préjugés disparaîtront, bien des oppositions de castes s'évanouiront : la paix sociale se préparera sur les bancs de l'école primaire, et la concorde éclairera de son jour radieux l'avenir de la société française. »

M. Gréard a exprimé énergiquement la même pensée :

« A notre sens, ce n'est pas sans fondement qu'on reproche à nos études primaires d'être trop classiques au sens que la tradition attache à ce mot. Qu'il s'agisse d'histoire, de géographie ou de langue, nous nous complaisons dans les méthodes qui conviennent à une éducation de loisir. Tout amène les classes élevées de la société à l'étude des grandes questions d'histoire et de philosophie qui constituent le développement de la civilisation humaine, et elles ont le temps de s'y livrer. Telle n'est pas la condition de ceux qui vivent du travail de leurs mains, et il semble que nous ne considérions pas assez les conditions spéciales du secours que l'école primaire a pour objet de leur assurer, et qui doit être comme le viatique intellectuel et moral de toute leur existence. »²

Enfin le rapporteur de la loi de 1881 sur l'instruction primaire, M. Paul Bert, disait dans le même sens :

« Il ne faudrait pas qu'on se méprît sur le fond de notre pensée. Nous ne demandons pas que l'école primaire devienne une école professionnelle ; nous croyons qu'on n'en doit sortir ni serrurier ni vigneron. C'est l'affaire des écoles ou des ateliers d'apprentissage, qui doivent former des artisans, tandis que l'école, accomplissant une oeuvre bien plus générale, forme des hommes et des citoyens. Mais nous croyons que l'enseignement scientifique ne doit pas rester dans le domaine de la théorie pure, que les applications pratiques aux diverses industries doivent y tenir une grande place. Or, il nous a semblé nécessaire, pour que cet enseignement pratique porte tous ses fruits, que l'enfant apprenne à manier lui-même les principaux outils à l'aide desquels l'homme s'est rendu maître des matériaux que lui fournissent la nature et les industries fondamentales : le bois, les métaux, le cuir, etc. Nous avons vu, dans cette innovation, un triple avantage : avantage physique, car en apprenant à se servir du rabot, de la scie, du marteau, du tour, etc., l'enfant complétera son éducation gymnastique et acquerra une adresse manuelle qui lui sera toujours utile, quoi qu'il fasse plus tard, et le tiendra prêt, d'ores et déjà, pour tous les apprentissages; avantage intellectuel, car les mille petites difficultés qu'il rencontrera l'habitueront à l'observation et à la réflexion ; avantage social, peut-on dire, car, après avoir apprécié, par sa propre expérience, les qualités nécessaires pour réussir dans les exercices professionnels et devenir un habile ouvrier, il n'y a nulle crainte que, si la fortune le favorise, à quelque position élevée qu'il puisse arriver par la suite, il dédaigne ceux de ses camarades qui travaillent toujours de leurs mains. »

Travaux manuels dans les écoles de garçons. - Voici comment les arrêtés et le programme de 1882 ont organisé le travail manuel dans les écoles primaires de garçons :

« Pour le travail manuel des garçons, les exercices se répartissent en deux groupes : l'un comprend les divers exercices destinés d'une façon générale à délier les doigts et à faire acquérir la dextérité, la souplesse, la rapidité et la justesse des mouvements; l'autre groupe comprend les exercices gradués de modelage qui servent de complément à l'étude correspondante du dessin, et particulièrement du dessin industriel.

« COURS ELEMENTAIRE. - Exercices manuels destinés à former la dextérité de la main. - Découpage de carton-carte en forme de solides géométriques. - Vannerie : assemblage de brins de couleurs diverses. - Modelage : reproduction de solides géométriques et d'objets très simples.

« COURS MOYEN. - Construction d'objets de cartonnage revêtus de dessins coloriés et de papier de couleur. - Petits travaux en fil de fer ; treillage. - Combinaisons de fil de fer et de bois : cages. - Modelage : ornements simples d'architecture. - Notions sur les outils les plus usuels.

« COURS SUPERIEUR. - Exercices combinés de dessin et de modelage ; croquis d'objets à exécuter et construction de ces objets d'après les croquis, ou *vice versa*. -- Étude des principaux outils employés au travail du bois. Exercices pratiques gradués. Rabotage, sciage des bois, assemblages simples. Bottes clouées ou assemblées sans pointes. Tour à bois, tournage d'objets très simples. - Étude des principaux outils employés dans le travail du fer, exercices de lime, ébarbage ou finissage d'objets bruts de forge ou venus de fonte. »

Par qui doivent être données les leçons de travail manuel. - Dans l'état actuel des choses, les leçons élémentaires du travail manuel à l'école primaire sont données par l'instituteur. Dans les écoles primaires supérieures, on a recours le plus souvent à des

² M. Gréard, *L'Enseignement primaire à Paris*, de 1867 à 1877, p, 279.

ouvriers du dehors, qui apportent à l'école le concours d'une expérience consommée dans le métier qu'ils ont pratiqué toute leur vie. L'idéal serait cependant qu'à l'école primaire supérieure le travail manuel, comme les autres exercices scolaires, fût confié à des professeurs internes, aux instituteurs eux-mêmes ; et voilà pourquoi un récent arrêté a exigé que l'examen du brevet supérieur comprît une épreuve obligatoire du travail manuel.

Ordre à suivre. - Dans les premières années de l'école primaire, l'enfant, qui ignore tout, a tant de choses à apprendre qu'il ne faut lui imposer qu'avec discrétion les exercices de travail manuel ; mais dans les cours supérieurs on pourra se montrer plus exigeant.

Dans la période de sept à dix ans, il ne faut pas demander un grand déploiement de force physique ; il faut n'exercer l'enfant qu'à de petits travaux qui développent la dextérité de sa main. Le dessin, le découpage, l'assemblage de morceaux de carton permettant d'obtenir des objets de forme et de couleur variées exerceront en même temps son attention, son intelligence et son adresse. A ces travaux se joindront l'exécution de petits objets de vannerie, la fabrication de treillages métalliques, nécessitant l'emploi d'un outil léger. On devra s'attacher dès cet âge à faire produire réellement aux enfants des objets qu'ils puissent emporter chez eux et montrer comme leur oeuvre. Quelques spécimens marqués au nom de chacun resteront à l'école et formeront les éléments du musée scolaire.

Dans la période de dix à douze ans, les enfants pourront être familiarisés avec la plupart des outils employés au travail du bois, être exercés à l'usage du tour, initiés à la tenue de la lime.

Pendant toute la durée de la vie scolaire, la pratique du modelage servira à entretenir l'habileté et la délicatesse de la main.

Bien entendu, cette éducation professionnelle doit être maintenue dans de sages limites, afin de ne point porter préjudice aux études générales. L'école ne doit pas devenir un atelier ; elle doit seulement préparer aux divers métiers manuels, en inspirer le goût et commencer à former les aptitudes qu'ils exigent.

Enseignement de l'agriculture. - La majorité de nos écoles primaires sont des écoles rurales. Le plus grand nombre des enfants qui les fréquentent sont de futurs ouvriers des champs. De là l'importance particulière des leçons d'agriculture.

C'est dans le jardin de l'école que ces leçons doivent d'abord être données. Plus tard elles se continueront dans les promenades. Elles ne constitueront pas, du moins dans les premières années, un cours suivi et didactique. Elles porteront sur la nature du sol, sur les engrais, sur les instruments usuels de culture, sur les divers travaux de la campagne.

Dans le cours supérieur, on s'efforcera de donner à ces matières un caractère plus méthodique. On les étendra d'ailleurs en appelant l'attention des enfants sur les animaux domestiques, et même sur la comptabilité agricole.

On joindra à ces notions générales des indications précises sur l'arboriculture et l'horticulture; sur les principaux procédés de multiplication des végétaux, sur les greffes les plus importantes.

En dehors des leçons spéciales, il sera aisé à un instituteur attentif de donner à son enseignement une couleur agricole, par le choix des dictées, des problèmes, des lectures. L'enseignement des sciences physiques et naturelles se prête particulièrement à ce dessein, et il faudra, le plus souvent possible, en faire sortir des conclusions pratiques qui se rattachent aux travaux des champs.

Exercices militaires. - L'enfant de nos écoles primaires n'est pas seulement un futur ouvrier, c'est un futur soldat. L'école manquerait à sa mission, qui est de préparer à la vie, à la vie complète, si elle ne consacrait quelques heures aux exercices militaires.

« La plupart de nos paysans conscrits arrivent au régiment gauches, maladroits, lourds de corps et parfois d'esprit, sans

tenue, n'ayant jamais eu une épée en main, trop souvent sans avoir jamais tiré un coup de fusil : il faut à grand peine leur apprendre pendant deux années ce que tout enfants ils eussent appris avec tant de plaisir : bien heureux quand les corvées, les punitions, la théorie sèche ne leur font pas prendre en haine le métier de militaire. »³

Par les exercices militaires de l'école on permettra **au** législateur d'abrèger la durée du service effectif sous les drapeaux, sans compromettre la force nationale : on aura dès l'entrée au régiment non des conscrits maladroits, mais des jeunes gens déjà rompus à certaines manœuvres, capables de manier le fusil et de s'en servir. Par là aussi on refera en partie le caractère militaire de la nation française qui, précisément parce qu'elle aime la paix et qu'elle veut la conserver, doit se préparer à être au jour du danger **un** peuple de soldats-citoyens.

Ce n'est donc pas une vaine parade que les exercices de ces bataillons scolaires qui entrent de plus en plus dans nos mœurs. Les enfants, qui y prennent grand plaisir, ne jouent pas au soldat, non, ils font sérieusement une chose sérieuse, une chose utile, et patriotique. Ils se préparent à être les défenseurs de la Patrie et de la République.

Exercices de tir. – C'est avec raison que le Programme officiel n'exige pas seulement des exercices de marches, de contremarches, d'alignement, etc., mais qu'il impose aussi des exercices préparatoires de tir et une étude pratique sur le mécanisme du fusil.

Il faut qu'au sortir de l'école, et dans l'intervalle qui sépare la treizième année de la vingt et unième, l'enfant puisse entrer dans les sociétés de tir qui se fondent un peu partout sur la surface du pays et qui sont appelées à rendre de grands services. Mais il ne le pourra que si, dès l'école elle-même, il a reçu une préparation suffisante.

Les exercices militaires ne doivent pas d'ailleurs empiéter sur les heures consacrées aux études : et l'arrêté de 1882 dispose avec sagesse que les exercices de bataillon ne pourront avoir lieu que le jeudi et le dimanche, le temps à y consacrer devant être déterminé par l'instructeur militaire de concert avec le directeur de l'école.

Autres exercices pratiques. - Ce ne sont pas seulement les sciences naturelles ou physiques qui aboutissent à des applications pratiques. La géométrie, elle aussi, conduit les élèves de l'école primaire aux opérations les plus simples de l'arpentage et du nivellement ; le calcul les achemine à l'apprentissage de la comptabilité.

En général il faut donner à chaque enseignement un tour pratique, et ne jamais oublier que l'instruction est l'apprentissage de la vie réelle.

Travaux manuels dans les écoles de filles. – C'est surtout dans les travaux manuels que la distinction des sexes doit apporter des différences notables. Voici comment s'exprime sur ce sujet le Programme de 1882 :

« Le travail manuel des filles, outre les ouvrages de couture et de coupe, comporte un certain nombre de leçons, de conseils, d'exercices au moyen desquels la maîtresse se proposera, non pas de faire un cours régulier d'économie domestique, mais d'inspirer aux jeunes filles, par un grand nombre d'exemples pratiques, l'amour de l'ordre, de leur faire acquérir les qualités sérieuses de la femme de ménage et de les mettre en garde contre les goûts frivoles ou dangereux. »

Travaux à l'aiguille. -- Dès l'école maternelle, après avoir été initiée aux petits exercices Frœbel (tissage, pliage, tressage), la petite fille sera exercée à de petits ouvrages de tricot.

Le *tissage* consiste à faire, avec une chaîne et des trames en papier, un travail analogue à celui du tisserand.

« Au début, on entrecroise les bandelettes en en laissant chaque fois une dessus, une dessous, de façon à obtenir le damier qui offre la disposition de tours de la toile. Peu à peu, on aborde des dispositions moins simples, qui rappellent celles des étoffes connues dans l'industrie sous le nom de tissus croisés, sergés, etc. Enfin, on arrive à des dessins qui ne sont pas

³ M. Paul Bert, *De l'éducation civique*, conférence faite au Trocadéro, le 6 août 1882.

sans valeur décorative. »⁴

Le *pliage* consiste à faire prendre différentes formes à un carré de papier.

Couture domestique. - Sans doute il ne faut pas dédaigner les travaux de broderie, de tapisserie, de dentelle, de couture fine, les ouvrages de luxe auxquels on s'exerce dans un grand nombre d'écoles ; mais ce qui importe le plus cependant, ce qu'il convient d'encourager avant tout, ce sont les ouvrages courants, « les travaux simples, usuels, qui témoignent d'une direction toute pratique et qui ne visent pas à dépasser la mesure des besoins ordinaires du ménage »⁵. Un mot suffit à caractériser ce que doit être la couture à l'école primaire : « la couture domestique ».

Des instructions officielles ont été souvent données pour qu'il ne soit fait à l'école aucun travail de couture qui ne rentre dans la couture de ménage proprement dite.

Ajoutons qu'il importe moins de faire produire immédiatement à l'enfant des chefs-d'œuvre que de la mettre en état de se servir de ses doigts avec agilité et habileté dans ses travaux futurs.

M. Gréard estime qu'une lecture récréative devrait être faite pendant que les élèves se livrent au travail des mains.

Il demande en outre que l'on distingue le travail de l'ouvrage qui occupe les enfants plutôt qu'il ne les exerce, « l'ouvrage tirant parti de ses produits et les produits étant d'autant plus avantageux que les mêmes opérations sont toujours confiées aux mêmes mains qui y acquièrent une dextérité merveilleuse, et l'enseignement de l'école qui fait passer tous les élèves par la série progressive de tous les exercices utiles ».

Abus du travail manuel. - Nous ne saurions consentir, pour notre part, à citer comme des modèles à suivre les écoles dont l'institutrice fait exécuter par les enfants des travaux de couture qu'elle vend aux prix habituels, et dont elle partage le bénéfice entre les élèves⁶. Cet esprit de lucre et ces habitudes mercantiles ne sont pas à leur place dans une école.

Madame Pape-Carpantier a vigoureusement flétri à ce point de vue l'abus du travail manuel chez les enfants :

« Non, l'enfant ne peut équitablement devenir producteur, c'est-à-dire avoir quelque chose à donner en dehors de lui, qu'après avoir acquis préalablement tout ce dont il a besoin en lui-même et pour lui-même. Est-ce que le ver à soie file avant de s'être nourri des feuilles d'où il tire son tissu précieux ? Ne faut-il pas que l'enfant, comme la terre, soit cultivé avant de produire ? Et que peut produire un enfant à l'âge où tout chez lui est frêle, tendre et rempli encore du lait maternel ? Ce qu'il produit, on vous l'écrit : 'Quelques centimes par jour. Quelques centimes !' est-ce donc là un revenu indispensable ? Et comment parvient-on à lui faire gagner ce misérable salaire ? En le soumettant à remplir le rôle d'un instrument à vil prix ; en contraignant sa jeune turbulence à n'exercer que tels muscles, à n'exécuter que tels mouvements qu'il devra répéter tous les jours de sa vie ; en développant à l'excès chez lui le ressort dont le métier a besoin au préjudice de ceux dont il n'a que faire ; enfin, en rompant sans scrupule, dans les jeunes organisations, cet équilibre, cette pondération des forces qui est la force elle-même, et la plus admirable manifestation de Dieu dans l'univers. »⁷

Économie domestique. - Le travail de la couture n'est pas la seule occupation de la ménagère, ni par conséquent le seul article de l'apprentissage scolaire des filles, au point de vue des travaux manuels. Des notions d'économie domestique en général, avec les exercices pratiques qui s'y rattachent, doivent faire partie aussi de leur instruction élémentaire.

« Pourquoi l'école primaire qui reçoit la fille de l'ouvrier, dit M. F. Cadet, n'est-elle pas assez pratique pour descendre jusqu'à l'enseignement, si peu relevé en apparence, mais si fécond de résultats hygiéniques et même moraux, de l'art de

⁴ Mademoiselle Chalamet, *op. cit.*, p. 350.

⁵ M. Buisson, *L'instruction primaire à Vienne*, p. 281.

⁶ Voyez M. Vincent, *Cours de pédagogie*, p. 370.

⁷ Rapport sur l'exposition des travaux manuels de jeunes filles, 1867.

l'alimentation, de la cuisine, puisqu'il faut l'appeler par son nom. »⁸

Voici, à titre d'indication, le programme suivi en ces matières dans les écoles de Belgique :

« 1° Conditions que doit réunir une habitation pour être saine. Ventilation. Propreté. - 2° Le mobilier et son entretien. - 3° Chauffage et éclairage. - 4° Blanchissage du linge. Savonnage au savon : emploi des chlorures liquides. Dégraissage. - 5° Entretien du linge, des literies et des vêtements. - 6° Conseils pratiques relatifs à l'alimentation : qualité des aliments, leur conservation. - 7° Instructions générales sur les préparations culinaires. - 8° Les boissons. - 9° Batterie de cuisine. - 10° Toilette des jeunes personnes. - 11° Recettes et dépenses de la famille. »

Sans doute il peut y avoir quelques superfluités dans un programme aussi étendu ; mais d'une façon générale c'est bien sur ces différents objets que doit porter tour à tour l'enseignement de l'économie domestique.

Conclusion. - Nous sommes arrivé au terme de nos études sur les diverses parties du programme des écoles primaires. Pour en résumer l'esprit général, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici une ou deux pages de M. Gréard⁹.

« Si tel est bien le but de l'enseignement primaire, il est évident qu'il vaut surtout par la méthode, et la méthode qui lui convient peut se résumer en quelques traits.

« Écarter tous les *devoirs* qui faussent la direction de l'enseignement sous prétexte d'en élever le caractère : modèles d'écriture compliqués et bizarres, textes de leçons démesurés, séries d'analyses et de conjugaisons écrites, définitions indigestes ; ménager les préceptes et multiplier les exercices ; ne jamais oublier que le meilleur livre pour l'enfant, c'est la parole du maître ; n'user de sa mémoire, si souple, si sûre, que comme d'un point d'appui, et faire en sorte que l'enseignement pénètre jusqu'à son intelligence qui seule peut en conserver l'empreinte féconde ; le conduire du simple au composé, du facile au difficile, de l'application au principe ; l'amener, par des questions bien enchaînées, à découvrir ce qu'on veut lui montrer ; l'habituer à raisonner, faire qu'il trouve, qu'il voie ; en un mot, tenir incessamment son raisonnement en mouvement, son intelligence en éveil ; pour cela, ne rien laisser d'obscur qui mérite explication, pousser les démonstrations jusqu'à la figuration matérielle des choses, toutes les fois qu'il est possible ; dans chaque matière, dégager des faits confus, qui encombrant l'intelligence, les faits caractéristiques, les règles simples qui l'éclairent ; aboutir, en toute chose, à des applications judicieuses, utiles, morales : en lecture, par exemple, tirer du morceau lu toutes les explications instructives, tous les conseils de conduite qu'il comporte ; en grammaire, partir de l'exemple pour arriver à la règle dépouillée des subtilités de la scolastique grammaticale ; choisir les textes de dictée écrite parmi les morceaux les plus simples et les plus purs des oeuvres classiques ; tirer les sujets d'exercices oraux non des recueils fabriqués à plaisir pour compliquer les difficultés de la langue, mais des choses courantes, d'un incident de classe, des leçons du jour, des passages d'histoire sainte ; d'histoire de France, de géographie récemment appris ; inventer des exemples sous les yeux de l'élève, ce qui aiguise son attention, les lui laisser surtout inventer lui-même, et toujours les écrire au tableau noir ; ramener toutes les opérations du calcul à des exercices pratiques empruntés aux usages de la vie ; n'enseigner la géographie que par la carte, en étendant progressivement l'horizon de l'enfant, de la rue au quartier, du quartier à la commune, au canton, au département, à la France, au monde ; animer la description topographique des lieux par la peinture des particularités de configuration qu'ils présentent, par l'explication des productions naturelles ou industrielles qui leur sont propres, par le souvenir des événements qu'ils rappellent ; en histoire, donner aux diverses époques une attention en rapport avec leur importance relative, et traverser plus rapidement les premiers siècles pour s'arrêter sur ceux dont nous procédons plus directement ; sacrifier sans scrupule les détails de pure érudition pour mettre en relief les grandes lignes du développement de la nationalité française ; chercher la suite de ce développement moins dans la succession des faits de guerre que dans l'enchaînement raisonné des institutions, dans le progrès des idées sociales, dans les conquêtes de l'esprit qui sont les vraies conquêtes de la civilisation chrétienne ; placer sous les yeux de l'enfant les hommes et les choses par des peintures qui agrandissent son imagination et qui élèvent son âme ; faire de la France ce que Pascal a dit de l'humanité, un grand être qui subsiste perpétuellement, et donner par là même à l'enfant une idée de la patrie, des devoirs qu'elle impose, des sacrifices qu'elle exige : tel doit être l'esprit des leçons de l'école. »

⁸ L'enseignement de l'économie domestique et du ménage est réglementaire dans les écoles de l'Angleterre et de la Russie.

⁹ M. Gréard, *L'instruction primaire à Paris*, 1872.